

« *Eh bien ! Moi, je vous dis : Aimez vos ennemis.* »
(Matthieu 5,44)

SI QUELQU'UN TE GIFFLE

Gabriel RINGLET

Quelle actualité ! Élargir le prochain. C'est insupportable à l'heure des rétrécissements identitaires et des nationalismes. Alors on le gifle.



tuera soixante-dix-sept pour que je sois vengé. »
(Genèse 4, 23-24)

On comprend donc que la loi du talion, du latin *talio*, *tel* (telle l'offense, telle la réparation), malgré sa cruauté, dépasse la vendetta et encourage à marcher vers plus de justice. « *S'il y a dommage*, dit l'Exode, *tu donneras vie pour vie, œil pour œil, dent pour dent, main pour main, pied pour pied, brûlure pour brûlure, plaie pour plaie.* » (21, 24-25).

Une innovation sémitique qui va plus loin que les anciens codes sumériens et reconnaît que l'œil d'un pauvre vaut celui d'un riche et l'œil d'un esclave, celui d'un roi.

TELLEMENT LOIN

Jésus ne condamne pas la loi du talion qui, à son époque, sauf en cas de meurtre, s'est transformée en compensation financière. Mais il invite ses disciples à la dépasser. Il veut sortir du légalisme, emmener ailleurs, conduire plus loin. Tellement loin... qu'on peine à le suivre.

Pas seulement tendre l'autre joue ou abandonner son manteau mais prier pour ses persécuteurs, aimer ses ennemis. C'est trop ! C'est impossible ! Plus grave encore : c'est réservé aux premiers de classe, aux vedettes de la sainteté, aux champions de la vertu ! Quel sens accorder encore à une « morale » qui ne s'adresse même plus aux hommes de bonne volonté ?

Il arrive que les mots nous trompent. Aimer, par exemple. Ses ennemis, Jésus ne demande pas de les aimer d'affection (*philein*), mais de les aimer de compassion (*agapân*). Tenter d'être ouvert à leur égard. Il vise très concrètement la situation qu'il a sous les yeux, un peuple éclaté en mille et une factions.

Si l'amour existe – et il arrive qu'il existe, y compris dans le morcellement –, c'est l'amour du même. Aimer mon prochain, oui, je veux bien essayer, mais mon prochain proche, mon prochain de sang, mon prochain de clan, mon prochain de rite. Pas mon prochain... différent. Si vous ne savez que vos frères, que faites-vous d'extraordinaire ? (5,47). Mais si vous aimez les plus éloignés, vous serez aussi accomplis que votre Père dans les cieux (5,48). ■

Ce n'est pas rien, une gifle. Pas rien physiquement, car elle peut briser et jeter au sol. « *Si quelqu'un te matraque la mâchoire...* », traduisent très justement Gérard et Marie Séverin. Mais une gifle peut aussi blesser et briser moralement, ce que dénonçait Aristote, en voyant là un motif d'indignation. Considérée par les rabbins comme une suprême humiliation, ceux-ci condamnent à l'amende celui qui frappe de cette manière-là. Et à une double amende, parce que l'injure est plus grave encore, s'il a frappé du revers de la main.

Jésus en sait quelque chose quand, en plein Sanhédrin, le grand prêtre déchire ses vêtements et l'accuse de blasphème. « *Dès lors*, écrit Matthieu, *crachats, coups, gifles : tel fut son lot. Eh ! Christ ! lui disait-on, fais un peu le prophète ! Qui t'a frappé ?* » (26,67). Jusqu'au bout du procès, refusant de répondre à l'injure par l'injure, il dépassera la loi du talion en tendant l'autre joue.

PIED POUR PIED

Pourtant, cette fameuse loi – œil pour œil, dent pour dent –, évoquée au Livre de l'Exode (21,24) et répétée dans le Lévitique (24,19-20), représente un progrès. Car, avant cela, c'est le règne de la vengeance pure et dure, comme en témoigne par exemple l'attitude de Lémek, un des descendants de Caïn :

Lémek dit à ses femmes :
« *Ada et Silla, écoutez-moi,*
Femmes de Lémek, soyez attentives :
Si on me frappe, je tue un homme,
si on me blesse, je tue un enfant.
S'il faut tuer sept hommes pour venger Caïn, on en